

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 13 ET 14 DECEMBRE 2021**Point 4.1.1 de l'ordre du jour****Migration informatique de l'infrastructure virtuelle
et acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des salaires****1. Migration de l'infrastructure virtuelle****1.1 Introduction**

La Ville de Bulle est équipée d'une infrastructure virtuelle qui est globalement en fin de vie. Pour garantir la disponibilité de tous les services, l'équipement doit être mis à jour.

1.2 Constats

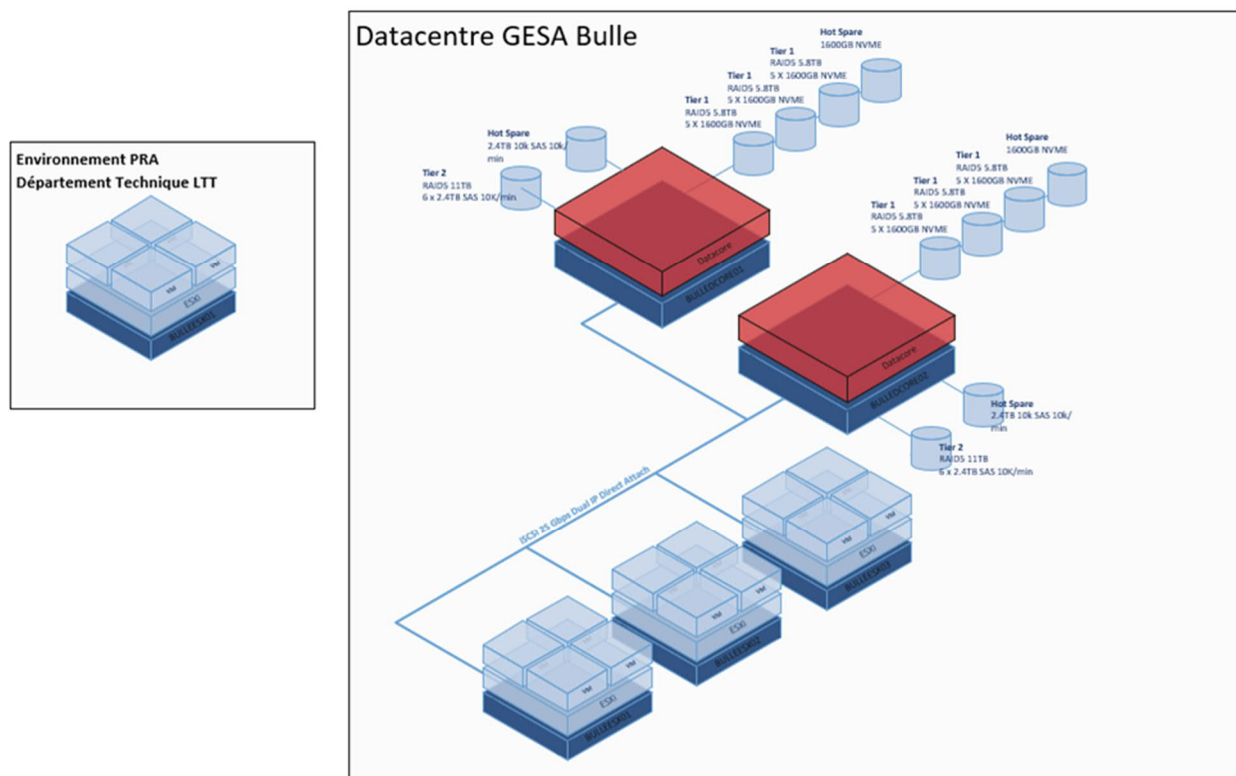
Le niveau de sécurité, la capacité de stockage ainsi que la disponibilité de la plateforme soutenant l'entier de la production de la Ville de Bulle doivent être augmentés. Le matériel utilisé aujourd'hui a plus de 5 ans et ne répond plus aux besoins générés par l'augmentation du nombre de services mis à disposition des utilisateurs. En l'état, le manque de ressources systèmes disponibles pour les besoins quotidiens, tant en termes de performance qu'en termes d'espace de stockage, pose problème. Toutes les applications métiers sont actuellement centralisées sur des serveurs appartenant à la Ville de Bulle, mais hébergés dans le Datacentre de Gruyère Energie.

1.3 Proposition

La solution proposée de virtualisation des serveurs et du stockage augmente la sécurité de l'infrastructure par la mise en place d'une redondance du stockage pour les applications et les données. Cette technologie (Datacore) permet d'avoir une copie synchrone du stockage (miroir). La capacité de stockage proposée est de 24 TB contre 11 TB actuellement et permet également de gérer une extension future, si nécessaire. Avec ce nouvel outil qui inclut un hyperviseur, il est possible d'utiliser tout type de stockage existant. Les ressources seront optimisées grâce à un dispositif permettant de reclasser automatiquement les données fréquemment utilisées vers un stockage plus rapide, et celles moins utilisées vers un stockage plus lent. Le but de ce renouvellement est de consolider le système d'information, d'augmenter la disponibilité des services et de gagner en performance.

Les firewalls du Datacentre et des sites annexes doivent également être remplacés pour garantir un niveau de performance et de sécurité adapté aux exigences actuelles grandissantes en matière de contrôle des flux et de filtrage Web par exemple.

1.4 Schéma final de la nouvelle infrastructure



1.5 Investissement

Serveurs (Hyperviseur et stockage)	Fr. 127'000.00
Licences Stockage virtualisé (DataCore)	Fr. 51'000.00
Licences Microsoft Windows 2022 Datacentre et migration	Fr. 38'500.00
Remplacement des firewalls primaires (Datacentre) et des sites annexes (Forêts, Jardins, Piscine, Webcam)	Fr. 33'500.00
Total des coûts	Fr. 250'000.00

2. Logiciel de gestion des salaires

Le logiciel informatique actuel de gestion des salaires ne sera plus mis à jour par son concepteur à partir de 2022. Le service des Ressources humaines a dû dès lors analyser son remplacement.

Pour rappel, la Ville de Bulle établit chaque mois plus de 400 décomptes de salaire dont plus de la moitié concerne des emplois soumis à contrat de droit privé (AES, conciergerie, etc.). En tenant compte des pompiers volontaires, des membres du Conseil général et des différentes commissions ainsi que des petits jobs d'été, la Ville de Bulle établit chaque année plus de 1'000 certificats de salaire.

Après analyse, et pour coller au mieux aux spécificités de l'employeur Ville de Bulle, le choix du programme de gestion des salaires s'est porté sur le programme Sage 200 Extra.

2.1 Investissement

Acquisition de la licence du programme	Fr. 25'000.00
Adaptation aux spécificités de la Ville de Bulle, reprise des données	Fr. 37'000.00
Forfait d'accompagnement	Fr. 7'800.00
Total des coûts	Fr. 69'800.00

3. Crédit demandé

1. Migration de l'infrastructure virtuelle	Fr. 250'000.00
2. Logiciel de gestion des salaires	Fr. 69'800.00
	Fr. 319'800.00
Fonds énergie 1%	Fr. 3'200.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 3'200.00
Crédit total demandé	Fr. 326'200.00
Arrondi à	<u>Fr. 330'000.00</u>

En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 330'000.00 pour la migration informatique de l'infrastructure virtuelle et l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des salaires.

Financement : Par emprunt de Fr. 330'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 25 % par année, dès 2023

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard